

CHANTILLY MAGAZINE

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

#157

janvier-février 2023

WWW.VILLE-CHANTILLY.FR

CHANTILLY VILLE MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

P. 2 / Actualités

Rejoignez les amis du musée Condé
Nouvelle rentrée de l'association VIAVIE
Bien informé = bien logé, consultez l'ADIL 60

P. 4 & 5 / Monde hippique

Le monde du cheval
toujours en mouvement

P. 6 / Aménagements de proximité

De nouveaux aménagements
de détente et de proximité

P. 12 / Vie quotidienne

Titre d'identité : la demande explose !

P. 14 / Vie Locale

Rencontre avec Clément Le Norcy, nouveau
chef de l'Auberge du Jeu de Paume

sécurité
**Policiers municipaux, gendarmes,
pompiers : des hommes qui veillent
sur notre sécurité**

P. 7 à 11

NOUS
CONTACTER

■ Accueil Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi matin de 8h30 à 12h.
11 avenue du Maréchal Joffre
Tél. 03 44 62 42 00

■ Permanences du Maire

Madame le Maire reçoit chaque samedi matin sans rendez-vous à la mairie de 9h30 à 10h30 ou sur rendez-vous en appelant son secrétariat au 03 44 62 42 11
Mail : maire@ville-chantilly.fr

■ Permanences Finances

Florence Woerth
Maire-Adjoint
Sur rendez-vous le samedi matin.
Mail : f.woerth@ville-chantilly.fr

■ Permanences Urbanisme

Frédéric Servelle
Maire-Adjoint
Sur rendez-vous le samedi matin.
Tél. : 03 44 62 70 50/54
Mail : urbanisme@ville-chantilly.fr

■ Permanences Logement

Bénédicte de Cacqueray,
Maire-Adjoint
Claude Van Lierde, Conseiller municipal délégué
Le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h.
Tél. : 03 44 62 42 23
Mail : logement@ville-chantilly.fr

■ Services Techniques

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
8 rue Emile Le Prat
Tél. 03 44 62 53 80

■ Facebook

@villedechantillyofficiel

■ Instagram

#villedechantilly

■ Site internet

www.ville-chantilly.fr

■ Permanences du Député

Eric Woerth
Tél. : 03 44 55 13 13
eric.woerth@orange.fr

ACTU

Actualités Cantiliennes

Rejoignez les amis du musée Condé



PREMIER MÉCÈNE POUR LES COLLECTIONS DU MUSÉE

Entrez dans le cercle privilégié des Ambassadeurs du patrimoine et bénéficiez d'un accès permanent au parc, au château, au musée Condé, au musée du Cheval (parking inclus)

vos adhésions sont défiscalisées à hauteur de 66%

. cotisation individuelle : 50€ (reste à charge 17€)

. cotisation couple : 80€ (reste à charge 27,20€)

www.amisdumusecondedechantilly.com - Tél : 03 44 62 62 82

Nouvelle année, nouvelle rentrée de l'association VIAVIE

► Reprise de "**L'atelier informatique**", tous les lundis de 15h à 17h à la "Résidence Arc en Ciel", salle du Maréchal Joffre, boulevard de la Libération. Des bénévoles vous apprendront à utiliser un ordinateur, vous connaîtrez la joie de voir et parler à vos enfants et petits-enfants qui habitent loin quelque fois très loin, vous apprendrez à utiliser les services en ligne (impôts, banque, sécurité sociale), à constituer des dossiers et ranger vos photos et documents.

► Reprise également du "**Café des âges**" ; ce moment intergénérationnel est ouvert à tous et pour tous âges depuis le 14 janvier dernier et maintenant le samedi tous les 15 jours, de 14h à 16h, salle Claude Rollet, 13 bd Michel Lefebvre. On vient y passer un moment autour d'un café ou d'un jus de fruits pour jouer, dessiner ou simplement bavarder et faire de nouvelles connaissances.

Bien informé = bien logé, consultez l'ADIL 60

L'ADIL 60 est l'Agence Départementale d'Information sur le Logement. C'est une association présidée par le Conseil départemental et conventionnée avec le Ministère du Logement. Elle renseigne et conseille gratuitement sur les sujets suivants : rapports locatifs, accession à la propriété, conseils sur les prêts et plans de financement, copropriété, fiscalité du logement, simulations fiscales, contrats de vente, de construction, de travaux..., prévention des impayés et des expulsions, lutte contre l'habitat indigne, amélioration de l'habitat, conseil sur les travaux d'amélioration thermique et sur les aides...

Permanences à Chantilly : prise de rendez-vous par téléphone au 03 44 48 61 30 ou sur le site internet www.adil60.org



Chantilly Mag : Hôtel de Ville, 11 avenue du Maréchal Joffre, 60500 Chantilly - Tél. 03 44 62 42 00 - Fax. 03 44 62 42 59

Site : www.ville-chantilly.fr - Facebook : villedechantillyofficiel - Directeur de la publication : François Kern - Rédaction : Frédérique Tricot - Maquette magazine et photos : Service communication - Photo "**Le mot du Maire**" : ©CCAC - Photo de couverture : ©Nicole Vacher - Tirage : 8 000 exemplaires - Imprimeur : E. Grille (papier 100% recyclé, encre végétale) - Distribution : Société ADREXO, Villers sous Saint-Leu
Le journal municipal est consultable sur le site internet de la ville : www.ville-chantilly.fr

“ *Contrairement aux chiffres nationaux qui sont en nette augmentation, les chiffres de la délinquance à Chantilly restent stables* ”



Des hommes toujours présents pour notre sécurité

Dans ce premier numéro du magazine municipal de l'année 2023, j'ai souhaité mettre l'accent sur deux sujets qui touchent votre quotidien.

La question de la délivrance des documents d'identité nous mobilise, depuis plusieurs années. Ce service compte quatre agents municipaux pour deux dispositifs de recueils. Ce service relève du domaine de compétence de l'Etat, qui en organise les modalités et décide de l'issue des dossiers de demande. Dans ce cadre, la ville est agréée et chargée de recueillir des demandes des usagers pour le compte de l'Etat. Une fois les données recueillies, elles sont transmises au service centralisateur qui traite le dossier, avant le renvoi des titres sécurisés vers la mairie.

Dans l'Aire Cantilienne, seule la ville Chantilly est agréée pour ce service. Ce qui entraîne un afflux très important de demandes y compris d'autres départements ! que nous n'avons pas le droit de refuser.

Comme d'autres communes j'ai alerté les services de la sous-préfecture, concernant cette demande croissante, liée au rattrapage des années COVID et à la mise en place des titres biométriques. Ces derniers mois la presse nationale s'en est fait l'écho et l'association des maires de France a saisi le gouvernement sur cette question.

Sachez qu'avec les services nous mettons tout en œuvre pour que les habitants de notre secteur soient pris en priorité. Les chiffres de 2022 le montrent puisque nous constatons que 79% des titres délivrés l'ont été à des habitants de l'aire Cantilienne et 26,36% de Chantilly.

En mai dernier l'Etat a décidé d'allouer des crédits supplémentaires pour améliorer ce service, gageons que d'autres communes de notre secteur pourront elles aussi délivrer des titres d'identité pour améliorer ce service du quotidien.

La sécurité est une préoccupation majeure pour la ville de Chantilly et les Cantiliens. La municipalité a pris de nombreuses mesures pour garantir votre tranquillité publique : mise en place et remplacement de caméras de surveillance dans les zones les plus fréquentées ; patrouilles régulières de la police municipale, coopération avec les services de la brigade de gendarmerie de Chantilly, ainsi que la promotion de programmes de prévention de la criminalité, notamment avec des sessions de préventions régulières pour les seniors et la mise en place d'un plan contre les addictions.

En plus de ces mesures, la ville de Chantilly encourage également ses citoyens à prendre des précautions pour assurer leur propre sécurité, telles que la mise en place de la participation citoyenne, via une application qui permet d'alerter les forces de l'ordre pour signaler un fait de délinquance.

Il est également important de noter que les autorités de Chantilly sont rapidement informées en cas d'incident ou d'urgence grâce à un système d'alerte efficace qui permet une réponse rapide et adéquate.

C'est ainsi que dans les dernières semaines par exemple la police municipale a arrêté en flagrant délit des voleurs de vélos, de commerces du centre-ville et a permis de retrouver une jeune fille en fugue. Je les en remercie.

La sécurité à Chantilly est donc un effort conjoint entre la police municipale, les services de l'Etat et les habitants. En travaillant ensemble, nous pouvons maintenir notre cadre de vie et assurer la sérénité des Cantiliens.

Contrairement aux chiffres nationaux qui sont en nette augmentation, les chiffres de la délinquance à Chantilly restent stables. Et malgré les faits de délinquance, que nous déplorons tous, il fait toujours bon vivre dans notre ville, qui reste une ville sûre et accueillante.

Enfin vous trouverez dans ce numéro, un article qui concerne une activité majeure pour notre ville : l'activité hippique. En 2023 France Galop organisera 51 réunions de courses ! C'est un record pour notre ville Princière. Les courses sont notre ADN et nous sommes fiers de voir de nouveaux jeunes entraîneurs s'installer à Chantilly. Je vous invite à aller admirer ce magnifique spectacle lors des journées de courses. Je souhaite également une belle retraite à Freddy Head jockey et entraîneur d'exception ! Il fut également conseiller municipal, dans l'équipe d'Éric Woerth jusqu'en 2001. Nous le remercions pour son engagement sans faille pour Chantilly.

Pour terminer, je vous invite à découvrir le nouveau parcours santé au bois Bourillon et l'aire de jeux nouvellement installée quai de la Canardière.

Bonne lecture !

Isabelle Wojtowicz
Maire de Chantilly



Tony Clout
Conseiller municipal délégué au Monde hippique

Le monde du cheval toujours en mouvement



Jour de courses à Chantilly

Travaux d'extension de la Piste Ronde

Afin de vérifier l'exactitude des divers parcours de courses proposés sur l'hippodrome, une récente étude a été réalisée par un géomètre à la demande de France Galop.

Celle-ci a révélé que le parcours 1800 mètres proposé actuellement sur la Piste Ronde n'était en définitive courue que sur la distance de 1770 mètres. Aux 30 mètres manquants sur le parcours existant, il est nécessaire d'ajouter, en amont de la stalle de départ, 15 mètres destinés à l'aire de détente des chevaux avant leur entrée dans les stalles.

La solution a donc été de réaliser des travaux dans le prolongement de l'emprise des pistes de courses sur la Pelouse. La configuration actuelle de la Piste Ronde a nécessité de reculer la clôture des pistes de courses de 21 mètres pour positionner la stalle de départ à l'endroit approprié, c'est-à-dire à 1800 mètres réels du poteau d'arrivée.

Si cette distance de 1800 mètres est également courue sur la Piste du Jockey Club, le dessin de cette piste a la particularité de permettre aux chevaux en début de course d'avoir davantage de temps en ligne droite pour se placer avant d'amorcer le tournant des Grandes Ecuries. Ce parcours est également très apprécié par les professionnels notamment lorsque les épreuves sur 1800 mètres sont disputées par un grand nombre de partants. Il est également très éducatif surtout pour les jeunes chevaux.

De plus, et afin de maintenir les Grandes courses sur l'hippodrome de Chantilly, France Galop ne peut conserver un tracé qui ne reflète pas la réalité de la distance annoncée.

Pass annuel 100% Chantilly, saison 2023

Ce pass réservé aux habitants de l'Aire Cantillienne donne accès à toutes les courses 2023 (y compris Prix de Diane et Jockey Club) au tarif préférentiel de 12€ (hors frais d'envoi) au lieu de 79€ tarif normal (parking inclus).

Modalité(s) d'achats :

- . Billetterie France Galop avec la création d'un compte et la saisie du code CCAC2023 lors du paiement en ligne sur www.evenements.france-galop.com/fr/pass-abonnements

- . Aux guichets de l'hippodrome avec un justificatif de domicile en mentionnant le code CCAC2023.

Contacts :

evenements@france-galop.com
08 92 97 20 00 (0,50€/min. TTC)



Passage av. de Bourbon

Passages à chevaux : les travaux s'achèvent !

Depuis près de 2 ans, la CCAC a entrepris des travaux de réfection, de sécurisation et d'amélioration des passages à chevaux. Au total, 37 passages à chevaux ont été réhabilités ou créés, dont 14 à Chantilly : Carrefour av. de Montpensier et av. d'Orléans, place Marcel Boussac, 38 av. de Montmorency, 34 av. de Montmorency, 26 av. de Montmorency, 24 av. de Montmorency, 7 allée de Suffren, 22 av. de Montmorency, av. de Montmorency et av. de Chartres, 2 av. de Montmorency, 5 av. de Bourbon, 18 av. de Bourbon, av. Marie Amélie, av. du Général Leclerc et av. de Bourbon actuellement en cours de réalisation.

Ces travaux ont été financés par la CCAC (642 145 €) et le Conseil départemental de l'Oise (142 610 €).

Bienvenue à Christophe Ferland

Christophe Ferland est un entraîneur français de chevaux de course, purs-sangs anglais. Installé depuis 2007 à La Teste de Buch sur l'hippodrome du Béquet, dans le sud-ouest de la France, Christophe Ferland est déjà riche de 880 victoires en France et à l'étranger (871 en plat / 9 en obstacles), dont 3 victoires de Groupe1 avec les champions Dabirsim et Indonésienne. 7^{ème} au classement 2022 des entraîneurs français, il avoisine chaque année les 70% de chevaux à l'arrivée, soit une victoire toutes les 5 courses ! Né à Chantilly, Christophe Ferland, quitte La Teste pour revenir s'installer dans la ville, et plus précisément au bois Saint-Denis, où il a passé une grande partie de sa vie avec à mi-mars une quarantaine de chevaux puis progressivement toute son écurie. C'est un renfort de choix pour le centre d'entraînement qui compte depuis 5-6 ans de plus en plus de jeunes entraîneurs de talent. Bienvenue à lui.



Freddy Head, une carrière d'exception !



A 75 ans, Freddy Head cesse son activité d'entraîneur après 58 ans dans le monde des courses. Retour sur un parcours d'exception. A 16 ans, son père, Alec Head, entraîneur de chevaux de course, l'envoie apprendre le métier en Australie. De retour en France, le succès est quasi immédiat avec une victoire à 19 ans dans le prix de l'Arc de Triomphe avec Bon Mot. Comme jockey, il signera 3 autres victoires dans la meilleure course au monde ! A 50 ans, Freddy Head met un terme à sa carrière de jockey sur un impressionnant palmarès : près

de 3 000 courses gagnées dont 4 prix de l'Arc de triomphe, 6 Poules d'essai des Poulains, 8 Poules d'essai des pouliches, 6 prix Jacques le Marois, 4 prix du Jockey-club et 4 prix de Diane. Il aura décroché 6 Cravache d'Or, la distinction qui récompense le jockey ayant signé le plus grand nombre de victoires dans l'année. Les turfistes de l'époque se souviennent des duels entre Freddy Head et Yves Saint-Martin ! Après avoir été jockey, il réalise un autre rêve, devenir entraîneur. Il s'installe alors naturellement à Chantilly et accueille dans ses écuries les chevaux de grandes casaques dont notamment celle des frères Wertheimer. Il accueillera également des champions comme Marchand d'Or qui lui apportera son premier Groupe 1 comme entraîneur. Viendront ensuite des cracks tels que Moonlight Cloud, Solow ou encore la magnifique Goldikova qui a remporté pas moins de 14 Groupes 1 à elle-seule. Aujourd'hui, la relève est assurée puisque ses enfants, Christopher et Victoria, entament à leur tour une carrière d'entraîneur. Nous lui souhaitons une bonne retraite.



Jour de courses à Chantilly



Départ d'une course à Chantilly

51 RÉUNIONS DE COURSES EN 2023 !

JANVIER	
samedi 14 samedi 21	midi midi
FÉVRIER	
lundi 6 samedi 11 jeudi 16 vendredi 17 vendredi 24 samedi 25	midi midi midi après-midi après-midi midi
MARS	
mercredi 1 ^{er} samedi 4 mardi 7 lundi 13 mercredi 15 mardi 21 jeudi 30 vendredi 31	après-midi midi après-midi après-midi après-midi après-midi après-midi
AVRIL	
lundi 3 mercredi 5 mardi 11 lundi 17 vendredi 28	après-midi semi-nocturne après-midi après-midi après-midi
MAI	
jeudi 4 mardi 9 vendredi 19	semi-nocturne après-midi après-midi
JUIN	
dimanche 4 <i>Qatar prix du Jockey Club</i> dimanche 18 <i>Prix de Diane Longines</i> mercredi 28	après-midi après-midi après-midi
JUILLET	
samedi 1 ^{er} lundi 10 dimanche 16	semi-nocturne après-midi après-midi
SEPTEMBRE	
samedi 9 mercredi 13 samedi 16 mercredi 20 jeudi 28	après-midi midi après-midi midi après-midi
OCTOBRE	
mercredi 4 samedi 7 mercredi 11 jeudi 12 jeudi 26 vendredi 27 mardi 31	midi après-midi midi après-midi après-midi après-midi midi
NOVEMBRE	
mardi 14 mardi 21 jeudi 23	midi midi midi
DÉCEMBRE	
jeudi 7 samedi 9 mardi 12 jeudi 14 vendredi 22 samedi 30	midi midi midi midi midi midi

midi : entre 12h et 13h15
après-midi : entre 13h30 et 14h
semi-nocturne : entre 16h30 et 18h



Hubert Salaün
Maire-Adjoint chargé de la
Jeunesse et des Sports



Laurent Gibaud
Maire-Adjoint chargé des
Services Techniques

Nouveaux aménagements de détente et de proximité



Aire de jeux de la Canardière

La ville a souhaité, en concertation avec le bailleur social OPAC, recréer une aire de jeux de nouvelle génération quai de la Canardière au pied des immeubles.

Il s'agit d'un jeu multi-activités avec sol amortissant sur dalle béton et d'une clôture spécifique "aire de jeux". Il a pris la place d'une ancienne terrasse. Les enfants qui, avant, jouaient devant leurs immeubles, bénéficient maintenant d'un espace sécurisé permettant aussi aux parents de se retrouver dans un endroit convivial.

Cette aire de jeux participera à l'animation de ce quartier pour le rendre plus accueillant. Les enfants de 2 à 11 ans pourront désormais s'amuser sur une petite maison à escalader, une passerelle et un toboggan. Les plus petits pourront également profiter d'un jeu d'éveil.

La ville a investi au total près de 50 000 € : 27 200 € pour le jeu, 13 900 € pour la dalle béton et le sol amortissant, et 8 200 € pour la clôture.

Ce quartier, véritable jonction entre le centre-ville et le quartier nord de Chantilly, le long de la Nonette, aura donc bénéficié d'un aménagement important avec la restauration de la falaise, la nouvelle aire de jeux, l'espace de détente du Jardin de Manse, la restauration du mur et la végétalisation du parking de la Canardière dont les travaux ont repris fin février.

Tous les cantiliens sont invités à profiter pleinement de ces aménagements pour le plaisir de tous, petits et grands !



Parcours santé du bois Bourillon

Les sportifs et les moins sportifs ont désormais des installations leur permettant de parfaire leur entraînement sur le site du bois Bourillon, bien connu des cantiliens.

A proximité immédiate du centre-ville et déjà dans la forêt, ce site paraissait le plus propice à l'installation d'un parcours de santé.

Afin de s'intégrer parfaitement à l'environnement, la municipalité a souhaité que cet équipement soit le plus possible réalisé avec des matériaux naturels et recyclables.

Celui-ci composé de 10 agrès permet de réaliser 24 exercices sur une distance de 675 mètres. Des panneaux explicatifs ont été installés afin de décrire les positions et mouvements à effectuer. La lecture d'un QR Code permet avec un smartphone d'accéder en vidéo aux explications, démonstrations et conseils d'un éducateur sportif.

Ce projet a été financé en grande partie par le département de l'Oise dans le cadre de son programme de soutien au développement d'équipements sportifs de proximité.

Il a été inauguré le samedi 4 février dernier en présence d'Isabelle Wojtowicz, Maire de Chantilly, de Nadège Lefèvre, Présidente du département de l'Oise, des élus de la ville et de nos jeunes du CMJ - Conseil Municipal des Jeunes - qui ont testé le parcours.

N'hésitez pas, au cours de vos courses à pied ou balades, à tester cet équipement !



François Kern
Premier-Adjoint en charge de la Sécurité

Policiers municipaux, gendarmes, pompiers : des hommes qui veillent sur notre sécurité



Contrôle par les policiers municipaux quai de la Canardière

Le bilan de la sécurité à Chantilly présente globalement une situation maîtrisée. Les investissements de la ville de Chantilly pour la sécurité portent leurs fruits. Nous avons continué le déploiement des caméras de vidéoprotection au nombre de 50 à ce jour. Celles-ci vont être reliées cette année au Centre de Supervision Départemental. La Police Municipale et la Gendarmerie ont été très actives sur le terrain en procédant à des interpellations en flagrant délit de malfaiteurs. Un effort tout particulier est mené en matière de prévention des délits et des crimes.

Madame le Maire de par ses fonctions, est en relation constante avec le procureur de la République auprès duquel notamment elle signale des familles et des enfants en danger. Avec les services de la préfecture elle conduit des actions de protection de la population.

Une nouvelle fois en 2022, Chantilly a été le théâtre de manifestations et événements à retentissement national, voir international – courses hippiques, mapping, festival de jazz, tournages de films, journées des plantes – pour ne citer que ceux-ci. Sa gare, seconde de Picardie, voit passer, en moyenne chaque jour 10 000 voyageurs. La ville est traversée par la RD 1016, axe de circulation important, reliant directement la Région Ile de France.

Compte tenu de ces éléments, force est de constater que la sécurité de la ville de Chantilly est maîtrisée grâce au travail et à l'investissement quotidien de la police municipale et de la gendarmerie. Ensemble ils effectuent des missions d'îlotage, de surveillance et de sécurisation. L'évolution générale des chiffres de la délinquance est contenue. Ils ont toute notre gratitude et nos félicitations.

Le Centre de Supervision Départemental

Les caméras vidéo de Chantilly seront reliées au Centre de Supervision Départemental de l'Oise.

C'est un dispositif unique en France qui se développe dans le département de l'Oise. Il a été inauguré à Beauvais le 20 juin 2022.

A l'instar des Centres de Supervision Urbains installés dans les grandes métropoles urbaines, le département de l'Oise, 830 000 habitants, a mis en place ce Centre de Supervision Départemental (CSD).

Le réseau de caméras de vidéoprotection des communes volontaires est relié à ce CSD.

La décision a été prise par la ville de Chantilly fin 2022. Les communes adhérentes bénéficient gratuitement de ce dispositif. Les forces de police et de gendarmerie, disposent ainsi d'un outil opérationnel permettant de renforcer la sécurité des citoyens, les opérateurs du CSD ayant la possibilité de visionner en permanence l'ensemble des caméras installées dans les communes adhérentes, ce sera le cas de Chantilly.

Le réseau de caméras de vidéoprotection de Chantilly

Dans le courant de l'année 2023, la ville disposera d'un réseau de 51 caméras de vidéoprotection. Installées dans des endroits sensibles, aux entrées de Chantilly et dans des points de passage obligé, cet investissement important a été initié en 2010. La technologie ayant évolué rapidement, certaines caméras sont progressivement renouvelées. D'autres caméras ont été installées à proximité des lieux de culte et des établissements scolaires de l'enseignement primaire.

Les collèges, de la compétence du département de l'Oise et les lycées de celle de la Région des Hauts de France, ont leur propre réseau de caméras en périmétrie des établissements.

Les caméras de la ville sont reliées à un Centre de Supervision Urbaine à Chantilly. Sur réquisition du Procureur de la République les images et vidéos peuvent être extraites par un officier de police judiciaire pour les besoins d'une enquête.

En 2022, Madame le Maire a passé une convention avec la Présidente du département afin de relier notre réseau de caméras au Centre de Supervision Départemental à Beauvais (voir encart).



La Compagnie de gendarmerie départementale de Chantilly

Le commandant de la compagnie de gendarmerie de Chantilly est compétent sur 37 communes (367 km²) où vivent 94500 habitants. A cet effet, il a sous son autorité 165 militaires et 60 réservistes.

Les effectifs de la compagnie comprennent un groupe de commandement (3 officiers et 4 sous-officiers), la brigade de Chantilly (43 militaires), la brigade d'Ory-la-Ville (20 militaires), ces deux unités sont dédiées à l'Aire Cantillienne, la brigade de Chambly et la communauté de brigades de Saint-Leu-d'Esserent et Cires-lès-Mello. Le Poste Permanent à Cheval (9 cavaliers) assure notamment la surveillance des massifs forestiers des compagnies de Chantilly et de Senlis et gère les contentieux liés à l'environnement. La Brigade de Recherches (11 enquêteurs) lutte contre la moyenne et grande délinquance. Le Peloton de Surveillance et d'Intervention (PSIG-20 militaires) est une unité spécialisée, dédiée au flagrant délit et à la surveillance continue du territoire, en particulier la nuit. Le PSIG dispose d'une équipe cynophile (2 militaires). La Brigade Motorisée, implantée à Creil (12 motocyclistes), est spécialisée dans la lutte contre l'insécurité routière.

Une délinquance maîtrisée à Chantilly mais une vigilance quotidienne de la gendarmerie et de la police municipale.

A Chantilly, les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont baissé de -17% en 2022 par rapport à 2021. Une des explications de cette baisse s'explique par une diminution des violences intra-familiales à partir du mois de juin après quatre années d'augmentation.

Parallèlement, le taux d'élucidation des enquêtes évolue, pour ces affaires, de 65 à 80%. Félicitations aux enquêteurs. En 2023 l'effort est maintenu dans ce domaine.

En 2022, les atteintes aux biens augmentent. Une explication, l'année 2021 a été une année historiquement basse, prolongeant "l'effet COVID". 2022 est donc revenu au niveau de l'année 2019.

On peut cependant noter que les vols avec violence ont diminué de 50%, les cambriolages, toutes catégories confondues, ont décliné de 14,5%. En 2023, les efforts porteront sur les vols liés à l'automobile et aux 2 roues. Les escroqueries, les infractions économiques et financières ont enregistré une augmentation essentiellement due à l'utilisation frauduleuse de chèques volés.

En 2022, le nombre de tapage est resté constant, 155 faits ont été relevés à Chantilly. Pour la gendarmerie, la priorité nationale de lutte contre les stupéfiants s'est traduite par un doublement des procédures liées au trafic. Ces efforts sont poursuivis en 2023.

Evolution de la délinquance	2019	2020	2021	2022
Tous faits confondus	672	602	710	744
Vols de voitures	40	20	34	28
Cambriolages résidences principales	35	27	40	40



La Police municipale

Placée sous l'autorité de Madame le Maire, la police municipale intervient pour effectuer des missions de surveillance, d'ilotage et de prévention. Elle a en charge le maintien de l'Ordre public. Les 12 policiers municipaux et les 2 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) font respecter les arrêtés du maire.

La police municipale de Chantilly est organisée en 3 brigades, matin, après-midi et nuit.

Le service des agents est organisé du lundi au samedi, avec plusieurs nuits par semaine.

La ville de Chantilly met à disposition de ses agents des moyens matériels et techniques importants : 3 véhicules et des VTT pour effectuer leurs missions, à noter qu'en 2022, un véhicule électrique est venu renouveler ce parc. La Police municipale dispose aussi d'un radar, d'appareils de verbalisation électronique, d'éthylotests et d'un sonomètre. Les 12 agents sont armés de pistolets, de matraques télescopiques, de bombes lacrymogènes et équipés de gilets pare-balles. Deux fois par mois, les policiers municipaux s'entraînent au maniement des armes.

Une équipe cynophile est intégrée au poste de police. Ses missions sont réalisées certaines nuits et la journée et permettent de sécuriser et de prévenir tous crimes et délits. L'équipe cynophile est également engagée sur les manifestations et événements. L'équipe "maître-chien" effectue un entraînement hebdomadaire de 3h. Au cours de ces séances sont travaillés l'obéissance, la sociabilisation, le mordant et le travail muselé. En moyenne, le chien policier est présent sur le terrain 245 jours par an.

La Police Municipale travaille en collaboration permanente avec la Gendarmerie de Chantilly. Des services communs, de jour comme de nuit, sont régulièrement organisés. L'échange mutuel de renseignements est quotidien.



Contrôle des véhicules par les policiers municipaux quai de la Canardière

Les pompiers



Intervention des Pompiers avenue Joffre

Le Centre de Secours est composé de 84 sapeurs-pompiers, 66 sapeurs-pompiers volontaires, 18 sapeurs-pompiers professionnels dont le binôme de commandement mais aussi d'une section de 20 jeunes sapeurs-pompiers âgés de 13 à 16 ans qui constituent un vivier de futurs sapeurs-pompiers volontaires. Chaque jour, toute l'année, 8 à 11 sapeurs-pompiers sont de garde au centre de secours 24h/24h.

L'armement opérationnel du centre comporte 2 véhicules de secours d'assistance aux victimes (USAV), 1 véhicule de secours routiers pour les accidents de la circulation, 1 fourgon pompe tonne pour les incendies en milieu urbain, 1 échelle aérienne de 33m, 1 camion-citerne feux de forêts pour les feux d'espace naturel et cultivé, 1 véhicule tout terrain, 2 véhicules pour les interventions diverses, 1 véhicule de secours d'urgence avec la planche à masser, 1 cellule transport avec lots d'extraction et protection des œuvres, 1 véhicule de transport des personnels, 1 embarcation.

Le Centre de Secours de Chantilly-Lamorlaye intervient dans les communes de Chantilly, Lamorlaye, Gouvieux, Coye-la-forêt et Vineuil-Saint-Firmin soit un secteur de plus de 34 000 habitants. Il a réalisé 2862 interventions en 2022 contre 2789 en 2021, soit 2,7% de plus. En 2022 sur les 2862 interventions, 1009 ont été effectuées à Chantilly, soit 32% de son activité.

L'ensemble des interventions du Centre de Secours représente 2399 secours d'urgence aux personnes (personne malade ou blessée), 156 opérations diverses (bâchage, chute de matériaux, nid d'insectes, ...), 135 accidents de voie publique et 153 incendies. Ces interventions sont donc très majoritairement du secours d'urgence aux personnes pour 84%, 5,5% pour les opérations diverses, 5,3% pour les incendies et 5% pour les secours routiers.

Mise en place d'un Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles à Chantilly

Le Maire, par ses pouvoirs de police, est responsable de la politique de prévention de la délinquance et coordonne sa mise en œuvre.

Afin d'accomplir cette mission de prévention, auprès des mineurs, Madame le Maire a souhaité s'appuyer sur un Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (CDDF) qui a pour mission d'aider, de conseiller et d'accompagner les familles rencontrant des difficultés dans l'exercice de l'autorité parentale.

Ce CDDF, composé de membres de services de l'Etat, enseignement, gendarmerie, justice, logement, d'associations

œuvrant dans le domaine social, peut être saisi chaque fois que le comportement d'un enfant mineur entraîne des troubles à l'ordre, à la tranquillité ou à la sécurité publics.

Il contribue à responsabiliser les parents, à restaurer l'autorité parentale et le respect des valeurs de la République.

Il peut intervenir pour prévenir et lutter contre l'absentéisme scolaire, le décrochage scolaire ou social. Il intervient le plus en amont possible pour empêcher les situations préoccupantes de s'aggraver et ainsi protéger les mineurs susceptibles de se retrouver en danger.

[La mise en place de ce CDDF se fera lors d'une réunion de tous les acteurs, le 6 mars prochain.](#)

Prévenir les personnes âgées

En 2023, la ville de Chantilly organise de nouvelles réunions publiques sur le thème des vols par ruse. Elles sont animées par la Gendarmerie et suscitent un grand intérêt. Ces réunions sont destinées aux séniors mais aussi à un public élargi.

Les séances débutent par la projection d'un film qui explique comment les délinquants s'y prennent pour détourner l'attention de leur victime et les voler.

Des gendarmes répondent ensuite à toutes vos questions et vous donnent des conseils de prévention.

Prochaines réunions :

- une première réunion courant premier semestre 2023

- une seconde au deuxième semestre pendant "La semaine bleue"

Les réunions ont lieu en mairie salle du Conseil municipal de 14h à 17h.

Prévention contre les addictions

La ville de Chantilly a signé une convention de partenariat avec la Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues Et les Conduites Addictives (MILDECA). Intitulée "TOUS ANTI ADDICT", cette convention couvre les années 2021 à 2023.

Pilotée par le docteur Dominique Delahaigue, conseillère municipale déléguée, une programmation d'actions de prévention est menée, avec nos partenaires institutionnels et associatifs. Ces actions de prévention, visent principalement les addictions à l'alcool, aux produits stupéfiants et aux écrans. Elles sont animées par des professionnels de santé, médecins, psychologues, éducateurs, associations spécialisées, Gendarmes...Elles se déroulent au collège, dans les lycées et à l'AFASEC.

Gestion du stationnement payant

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la société EFFIA, contrôle et gère le paiement du stationnement à Chantilly. Pour prendre votre abonnement ou le renouveler, plusieurs possibilités :

- soit en ligne sur le site www.jemegare.fr à Chantilly,

- soit en vous rendant au bureau d'accueil EFFIA, place de la Gare de 7h à 13h, du lundi au vendredi (tél : 03 44 54 95 77).

Pendant les horaires d'ouverture, vous pourrez également y obtenir toutes les informations sur le fonctionnement du stationnement à Chantilly.

Vous pouvez aussi régler votre abonnement de quinzaine sur certains horodateurs de la ville. Pour rappel :

- l'abonnement résident est à 20 euros par mois, 220 euros par an,

- l'abonnement professionnel est à 30 euros par mois, 330 euros par an,

- sur le site jemegare.fr vous avez le détail des différentes zones de stationnement et les tarifs.

→ Le stationnement est gratuit à Chantilly au mois d'août (sauf place de la Gare).

→ Afin de se garer facilement, la ville offre 2 fois 30 minutes de stationnement par jour.

"Commerçants vigilants"

En 2022, le réseau commerçants vigilants a permis de mettre en garde les commerçants sur les agissements délictueux d'individus ayant été surpris en flagrant délit de vol à l'étalage.

La police municipale et la gendarmerie de Chantilly reçoivent des informations et les échangent avec les commerçants en leur diffusant des messages d'alerte. Grâce à ce réseau et à une collaboration étroite de la gendarmerie et de la police municipale, les auteurs de plusieurs faits délictueux, notamment dans les pharmacies de la ville, ont été interpellés.



"Participation citoyenne"

Mis en place en 2022, la participation citoyenne s'articule autour d'un réseau de Cantiliens répartis dans chaque quartier de la ville. Ils sont en liaison directe avec la gendarmerie de Chantilly qui leur adresse des messages d'alerte sur une application dédiée. Ils ont la possibilité de leur côté de transmettre à la gendarmerie et à la Police municipale des renseignements utiles à la sécurité des personnes et des biens. En 2022, le réseau de la participation citoyenne a permis de prévenir et d'interpeller plusieurs auteurs de vols et d'agressions.

Rencontre avec les hommes qui veillent sur nous

Capitaine Florent ALIN, Commandant du Centre de secours de Lamorlaye



Vous prenez le commandement du centre de secours Lamorlaye, le 1^{er} novembre 2022, expliquez-nous ce choix.

C'est un choix personnel et délibéré. Depuis plusieurs années, je suis attaché à la région des Hauts-de-France et plus particulièrement la Picardie. Le 1^{er} novembre 2022, je prends ce beau commandement du centre de secours Lamorlaye.

Devenir sapeur-pompier est pour moi une "vocation". Je suis entré chez les Jeunes Sapeurs-Pompiers volontaires en 2007, j'y suis resté jusqu'en 2011. De 2011 à 2022, j'ai été pompier volontaire. Parallèlement en lien avec ma formation, j'exerçais les fonctions d'ingénieur qualité et gestion des risques à l'hôpital d'Amiens, de septembre 2017 à décembre 2019.

En 2020, j'ai été nommé capitaine et du 1^{er} janvier 2020 au 31 octobre 2022, à l'état-major du Service Départemental d'Intervention et de Secours de l'Oise, j'ai exercé les fonctions de chef du service hygiène et sécurité.

J'ai suivi une formation universitaire à l'Université Jules Verne d'Amiens où j'ai obtenu un Master en management de la santé et la sécurité au travail.

Trois mois après votre prise de fonction quelles sont vos premières impressions ?

L'exercice de ce commandement est exigeant et passionnant. Mon engagement en qualité de Sapeur-Pompier volontaire a été déterminant et très formateur. Dans mes responsabilités quotidiennes j'ai une grande part de management et aussi des tâches administratives. Je sais pouvoir compter sur une équipe de cadres compétents mais aussi de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

Vous, les femmes et les hommes du Centre de secours Lamorlaye, vous faites partie de notre vie quotidienne, quel message souhaitez-vous passer aux Cantiliens ?

Je souhaite leur passer des messages de prévention. Concrètement, installez, dans votre appartement ou votre maison des détecteurs de fumée et vérifiez leur bon fonctionnement, c'est également une obligation réglementaire.

Une fois par an, faites ramoner votre cheminée et entretenir votre chaudière à gaz. Le monoxyde de carbone reste un gaz dangereux car incolore et inodore.

Appliquer des règles strictes de surveillance des enfants à proximité d'une piscine ou d'un lieu de baignades.

Chaque année, nos interventions sont malheureusement liées au non-respect de ces règles simples mais primordiales de sécurité. Quoi qu'il arrive nous sommes toujours au service de la population et nous faisons toujours notre maximum pour intervenir dans les meilleurs délais. Vous pouvez compter sur nous !

Lieutenant Jules CHAFFANJON, Commandant de la Brigade Territoriale de Chantilly



Pouvez-vous vous présenter aux Cantiliens.

Après un master en politiques publiques à Sciences Po Paris et une année à la commission des finances du Sénat auprès des administrateurs, j'ai réussi le concours d'officier de gendarmerie et ai passé deux ans à l'école des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN). La gendarmerie est composée de trois corps : les officiers, recrutés au niveau bac +5, les sous-officiers, recrutés au niveau bac et les gendarmes adjoints, recrutés sans condition de diplôme. En tant qu'officier, mon rôle n'est pas de faire des enquêtes - ce sont les sous-officiers qui sont enquêteurs - mais de diriger un service. Mon quotidien réside dans l'organisation et le contrôle de l'activité. Il s'agit de mettre à disposition des enquêteurs les moyens dont ils ont besoin et de coordonner notre action avec nos nombreux partenaires, au premier rang desquels les élus des communes de ma circonscription.

Devenir Gendarme était une évidence pour vous ?

J'ai souhaité devenir gendarme car c'est un métier tourné vers les autres. Nous intervenons auprès des personnes qui en ont le plus besoin : lorsqu'elles sont victimes de violences, d'un vol, d'un accident de la route... Mais nous faisons également de la prévention, notamment en milieu scolaire. Notre objectif principal n'est pas tant d'interpeller des délinquants, mais plutôt qu'il n'y ait pas de délinquant. C'est pourquoi nous réfléchissons en permanence au rôle que nous pouvons jouer dans la société pour prévenir la commission des infractions. Une fois un acte répréhensible commis, nous sommes au service de la justice pour rassembler les éléments de preuve et présenter les mis en cause à un magistrat.

Après 6 mois à Chantilly, quel est votre axe de travail ?

Après 6 mois de travail, je prends pleinement la mesure des responsabilités humaines qui sont les miennes que cela soit à l'égard des Cantiliens mais aussi à l'égard des gendarmes de la brigade et de leurs familles. Afin de concilier efficacité du service pour la population et vie familiale épanouie pour chacun des militaires de l'unité, j'adapte chaque jour notre organisation aux circonstances. Seuls des moyens concentrés au bon endroit et au bon moment permettent une vraie plus-value pour la population. Je m'efforce chaque jour d'assurer cet équilibre opérationnel tout en garantissant la continuité des enquêtes pénales.

Quel message souhaitez-vous passer aux Cantiliens ?

Je souhaite dire aux Cantiliens que nous sommes fiers, à la brigade, d'être leurs gendarmes. Nous nous efforçons de vous garantir un cadre de vie paisible et sommes à votre écoute. Nous avons une ligne de téléphone (03 44 57 33 17) qu'il ne faut pas hésiter à utiliser (le 17 doit être réservé aux situations urgentes) et nous proposons des dispositifs adaptés à différentes catégories de personnes et de situations (tranquillité vacances, seniors, commerces...). Vos ressentis nous intéressent afin de toujours mieux orienter notre activité.



François Kern
Premier-Adjoint en charge de l'Administration Générale

Titres d'identité : la demande explose !

Pendant l'année 2020 et en 2021, l'activité des titres a tourné au ralenti sur la France entière. Les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité ont diminué pendant cette période respectivement de 39% et 18% par rapport à la normale selon les données de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). Par ailleurs, la mise à disposition de la nouvelle carte d'identité, disponible depuis juin 2021, plus pratique et plus sécurisée, a suscité un engouement de la part des usagers alors même que venaient à expiration les premières cartes prolongées jusqu'à 15 ans (cartes délivrées en 2004 et 2013) et le renouvellement des premiers passeports biométriques délivrés en grand nombre à la fin des années 2000, ont fait exploser les demandes de titres.

Au cours de l'année 2022, plus de 10 millions de titres d'identité ont été demandés sur la France entière. Selon l'ANTS ce sera plus de 14 millions en 2023.

L'augmentation de ces demandes a fait passer le délai d'attente de rendez-vous de 11 à 65 jours en moyenne. Par ailleurs, dans certains départements ce délai d'attente peut dépasser les 100 jours.



Aujourd'hui en France, il est possible de déposer sa demande de carte d'identité ou de passeport auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un Dispositif de Recueil (DR), quel que soit son domicile, à condition de retirer son titre auprès de cette même mairie.

Actuellement 30 villes dans le département de l'Oise sont autorisées à recueillir les démarches administratives en lien avec une création, ou un renouvellement de carte d'identité et passeport. Ainsi, le département compte 45 DR répartis sur 30 communes. 7 villes disposent comme Chantilly de 2 DR : Clermont, Crépy en Valois, Méru, Nogent sur Oise, Noyon et Chambly. La ville de Beauvais, quant à elle, est équipée de 5 machines. Compiègne et Creil disposent de 3 appareils.

A Chantilly, pour l'année 2022, le nombre total de titres réalisés en mairie était de 5 474 (contre 4 377 en 2021). 79% des demandes émanaient des communes de l'Aire Cantillienne, dont 26,36% de Chantilly. Le délai de réception d'un titre d'identité est actuellement de 5 semaines après votre rendez-vous.

Pour le confort de tous et afin de limiter le temps d'attente des usagers, les pré-demandes de titres peuvent être effectuées en ligne. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer celle-ci, il suffit de créer un compte personnel sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Un numéro de pré-demande est alors attribué et permet à l'agent de la mairie de récupérer les informations enregistrées en ligne. Vous devez penser à noter ou imprimer ce numéro en vue de votre déplacement en mairie. Attention : la pré-demande ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier.

Après l'instruction du dossier complet, un SMS est adressé informant de la mise à disposition du titre en mairie.

Cette pré-demande en ligne remplace alors le dossier papier qui continuera cependant à être accepté.

**RÉVISEZ
ANTICIPÉZ
RÉUSSISSEZ**

Examen, concours... vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler!

Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr

**RÉSERVEZ
ANTICIPÉZ
VOYAGEZ**

Vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler!

Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr

**ÉTUDIEZ
ANTICIPÉZ
VOYAGEZ**

Échange, séjour... vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler!

Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr



Points d'Accueil Numériques (PAN)

Afin de garantir l'égalité d'accès de tous les usagers au service public, quels que soient leur localisation, leur équipement et leur maîtrise des nouvelles technologies, un PAN est mis en place dans toutes les préfectures, certaines sous-préfectures et les espaces France Services.

Pour vous aider dans vos démarches en ligne, vous pouvez contacter :

France Services Lamorlaye

87 rue de la Libération

Tél : 03 44 06 80 71

Mail : franceservices@lamorlaye.msa.fr

Des actes gratuits !

Les demandes de CNI ou de passeport sont gratuites. De faux sites administratifs se multiplient et proposent d'effectuer pour vous, moyennant paiement, des démarches administratives. La DGCCRF évalue à 1 million le nombre de personnes abusées chaque année par ces arnaques en ligne, ce qui correspond à 150 millions d'€ facturés indûment. Ne communiquez jamais d'informations personnelles ni vos coordonnées bancaires.

Rappel : Afin de faciliter vos démarches d'obtention ou de renouvellement de votre Carte Nationale d'Identité/Passeport, la ville a mis en ligne la prise de rendez-vous. Ce service gratuit, disponible sur le site www.ville-chantilly.fr, est accessible 24h/24 et 7j/7 avec réception d'un mail de confirmation et SMS de rappel.



Horaires d'ouverture du service Passeports/CNI

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (le vendredi à 17h), le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous

Mail : passeport@ville-chantilly.fr

Tél : 03 44 62 42 09

Dématérialisation du timbre fiscal

Depuis mars 2015, l'État a mis en place une nouvelle procédure : la dématérialisation du timbre fiscal pour les demandes de passeport.

La mesure s'applique à l'ensemble des demandes de passeport. Les usagers peuvent s'acquitter du droit de timbre à distance sur le site internet : timbres.impots.gouv.fr

Le timbre dématérialisé est valide pendant 12 mois à compter de sa date d'acquisition (même en cas d'évolution du tarif). Si le timbre dématérialisé n'est pas consommé, une demande de remboursement peut être présentée au plus tard 6 mois après l'expiration du délai de validité du timbre.

Le timbre dématérialisé peut être imprimé sur papier libre ou adressé par SMS grâce à une référence qui sera à communiquer en mairie.

Coût des timbres fiscaux

. 17 € pour un mineur de moins de 15 ans

. 42 € pour un mineur de plus de 15 ans

. 86 € pour un majeur

Attention : les timbres fiscaux ne peuvent être achetés en mairie. Vous devez vous le procurer avant votre rendez-vous. Si vous n'avez pas les timbres lors de votre rendez-vous, votre dossier ne pourra pas être déposé. Vous devrez prendre un nouveau rendez-vous.

■ Naissances

Noah FAISANT NETO	8 nov.
Anaëlle VALET	11 nov.
Léonie THÉPAULT	3 déc.
Victor SUTOUR	5 déc.
Olivia GORDIENCO	22 déc.
Kais BELMOULOU	30 déc.

■ Mariages

Patrice COUNIL et Carole HARING	25 nov.
Victor PRUDHOMME et Xinyu LIU	10 déc.
Lannis GATUMEL et Elodie HENNETIER	10 déc.

■ Décès

Martine LECLERCQ (71 ans)	3 nov.
Rolland CHEVALIER (99 ans)	3 nov.
Yvonne GOUIN veuve PARIZOT (93 ans)	5 nov.
Clémence CHAUNU veuve CHATENET (98 ans)	9 nov.
Gérard REYNEWAETER (71 ans)	9 nov.
Paulette MONIER veuve JOLY (106 ans)	15 nov.
Françoise STRAMIGIOLI veuve NOÉ (89 ans)	16 nov.
Maud ROUSSEL épouse CARLIER (84 ans)	16 nov.
Valérie FONTAINE épouse WINDRIF (56 ans)	16 nov.
Roberto CUDICIO (72 ans)	19 nov.
Jean-Louis MATHIEU (84 ans)	19 nov.
Louise CHARTON veuve COQUELIN (89 ans)	21 nov.
Jeanine GALLERNE épouse RENAUX (80 ans)	30 nov.
Thérèse KAPICA veuve FONTAR (74 ans)	30 nov.
Marie-Josèphe DUPUIS veuve BLOSSIER (76 ans)	2 déc.
Jean CENAC (90 ans)	2 déc.
Michelle MAHOUX épouse PROUST (84 ans)	2 déc.
Monique BARATTE veuve LEGAY (92 ans)	4 déc.
Jean-Claude ROOSE (85 ans)	4 déc.
Marie LE BAIL veuve ROBIN (91 ans)	8 déc.
Christiane MATENCE veuve DUCROQUET (94 ans)	9 déc.
Thérèse DUCROT (93 ans)	10 déc.
Philippe SALANDRE (72 ans)	10 déc.
Christian MAILLARD (91 ans)	12 déc.
Bernard CHISSEREZ (84 ans)	14 déc.
Raymond SURANTYN (85 ans)	15 déc.
Yvonne LEBAILLY veuve BERTHELEMY (103 ans)	18 déc.
Paulette RICHY veuve FAUCHEUR (104 ans)	18 déc.
Jean PARCELIER (94 ans)	19 déc.
Geneviève LAMIGEON épouse BERGERY (81 ans)	19 déc.
Marcelline AZNAR épouse MAITREJEA (92 ans)	20 déc.
Jacky MORLET (75 ans)	21 déc.
Mireille BOVIN veuve LACOMBLEZ (94 ans)	25 déc.
Jackie DOUBLET (90 ans)	25 déc.
Anna FOLTAN (91 ans)	28 déc.
Daniel MORCRETTE (93 ans)	28 déc.
Jeanne BASSET veuve DAGNIAUX (98 ans)	31 déc.



Les Cantiliens ont du talent !

Rencontre avec Clément Le Norcy, nouveau Chef de l'Auberge du Jeu de Paume

Pouvez-vous vous présenter aux Cantiliens ?

Je suis cantilien depuis 35 ans, je suis marié et j'ai 2 enfants. J'ai grandi dans le Bois Saint Denis. Puis j'ai quitté la Picardie vers 18 ans pendant 6 ans pour créer mon expérience professionnelle. J'y suis revenu pour me rapprocher de ma famille et de mes amis. Une opportunité de travail très intéressante a confirmé mon choix. J'en suis très heureux, en 10 ans j'y ai construit ma famille et mon foyer, en plus d'y avoir continué ma carrière.

Quelle est votre formation professionnelle ?

Après avoir obtenu un Bac scientifique à l'institut Guynemer de Compiègne, j'ai passé un BTS hôtellerie restauration option Cuisine en 3 ans. Ce diplôme est riche en rencontres : il m'a fait voyager jusqu'en Chine et fait faire 8 mois de stage dans diverses entreprises. Je me suis enrichi dans mon parcours de formation hygiène, qualité et management.

Dans quels établissements avez-vous travaillé ?

Mon métier de cuisinier m'a permis d'avoir de nombreuses opportunités professionnelles. 5 ans avec François Adamski (Meilleur Ouvrier de France 2007 et Bocuse d'Or 2001) d'abord à Bourges dans le Cher, puis au Gabriel à Bordeaux, mes premières expériences étoilées Michelin. Ensuite 2 ans au Saint-James à Bouliac, 2 étoiles Michelin avec Michel Portos. Puis l'ouverture de l'Auberge du Jeu de Paume comme adjoint d'Arnaud Faye où nous obtenons 2 étoiles Michelin. Ensuite une expérience parisienne au Ritz et avec Alain Ducasse, puis un poste de chef au Fouquets sur les Champs-Élysées et enfin un retour comme Chef Exécutif à l'Auberge du Jeu de Paume.

Qu'est ce qui vous plaît dans ce métier ?

Mon métier est multi-casquette. J'ai la chance de travailler avec

des collaborateurs qui vous stimulent quotidiennement. Ils ont soif d'apprendre et ils sont en demande de progression. Gestionnaire de projets, créatif, hygiéniste et d'autres tâches encore différentes font la complexité et la richesse de mon métier. Les rencontres dans tous ses domaines vous enrichissent, la remise en question est permanente.



Vous avez une histoire particulière avec l'Auberge du Jeu de Paume ; Pouvez-vous nous raconter ?

Lors de mon entretien d'embauche en 2012, j'ai été reçu par la DRH de l'Auberge, jeune cuisinier de province de 25 ans, je ne savais même pas ce que voulait dire DRH. Je passe mon entretien, impressionné mais motivé, je voulais le poste absolument. J'ai finalement eu le poste et 4 ans après j'épousais la DRH. J'ai un affect particulier pour cette maison, elle m'a fait grandir professionnellement et personnellement.

Pouvez-vous nous dire également quelques mots sur votre restaurant étoilé, La Table du Connétable ?

Ce restaurant de 30 places est un bijou, dans l'écrin de l'Hôtel. Avec Thomas Morelle mon adjoint nous y proposons une cuisine authentique et malicieuse. Tous nos produits viennent de producteurs en direct. Poissons et coquillages de la côte Dieppoise, viandes racées des Hauts-de-France, légumes d'île de France. Les saisons guident notre créativité. Ma signature : les sauces, parfois même réalisées en salle devant les clients, elles sont le reflet de mon histoire et de mes expériences.



En 2022, à la même époque, nous vous présentons le dispositif de la participation citoyenne. Celui-ci est complètement opérationnel et montre chaque semaine son efficacité. Ainsi, des personnes signalées disparues ont été retrouvées, des délinquants ont été interpellés en flagrant délit, d'autres ont été dissuadés de passer à l'action et mis en fuite.

Policiers municipaux, Gendarmes, Pompiers et vous Cantiliens membres du réseau de la participation citoyenne nous vous mettons à l'honneur et vous remercions pour votre action quotidienne au service de notre sécurité.

En ce début d'année nous saluons l'arrivée de deux responsables de la sécurité de Chantilly, le capitaine Florent Alin, chef du centre de secours de Lamorlaye et le lieutenant Jules Chaffanjon, commandant la brigade de Chantilly. Vous les avez peut-être croisés, ils sont tous les deux des hommes de terrain à votre écoute et de bons conseils.

Avec Madame le Maire, notre engagement pour votre sécurité est permanent. Nous sommes à votre écoute. Nous nous efforçons d'apporter une réponse à chacune de vos sollicitations. Vous pouvez nous écrire ou venir nous rencontrer en mairie ou lors des permanences.

Le déploiement des caméras de vidéo protection a été réalisé comme prévu et offre aux gendarmes un outil précieux pour la résolution de leurs enquêtes. Afin d'améliorer ce dispositif, comme plusieurs communes du département, la ville de Chantilly a décidé de rattacher son réseau de caméras au Centre de Supervision Départemental (CSD), armé en permanence par des opérateurs assermentés. Les forces de sécurité du département de l'Oise disposent ainsi d'un "outil" efficace pour lutter contre la délinquance et gérer les grands événements.

La sécurité des transports et plus particulièrement les transports scolaires, est l'objet d'un travail continu avec nos partenaires, de la gendarmerie, de Kéolis et les chefs d'établissements (collèges et lycées). Nous échangeons sur ces questions régulièrement. Concrètement les agents de la police municipale et les gendarmes effectuent des patrouilles dans le DUC.

Par ailleurs, Madame le Maire a signé un partenariat avec le procureur de la République de Senlis pour le signalement des violences intrafamiliales. De même les "cas de radicalisation" sont remontés aux services de la préfecture. Sur ces questions, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à vous rapprocher directement de la gendarmerie de Chantilly.

François Kern
Premier-Adjoint
Groupe de la Majorité Passion Chantilly

De l'ambition pour Chantilly

La préparation et le vote du budget sont les actes fondateurs de toute politique municipale, et le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) en est une étape importante puisqu'il permet de mettre en perspective l'exercice précédent et l'exercice à venir.

Lors du dernier conseil municipal, le 26 janvier dernier, la présentation du ROB a ainsi mis en exergue 2 éléments : d'une part et pour la troisième année consécutive, le budget voté n'a pas été réalisé. Seuls 20% des investissements prévus ont en effet vu le jour. D'autre part, notre capacité de désendettement est très inférieure à la moyenne des villes de taille identique. En clair : notre ville n'est que très peu endettée.

Mais ce qui pourrait être une bonne nouvelle n'en est pas une, car on ponctionne les ménages chantiliens sans que ceux-ci puissent bénéficier d'équipements publics et de services nouveaux. Pourtant, le besoin est réel, et le financement est là... Ne reste plus qu'à prioriser les projets.

C'est ainsi l'option que nous défendons lors du vote du budget primitif en mars prochain avec plusieurs propositions fortes, et notamment :

- la mise en place d'un véritable programme de rénovation énergétique. Ce programme pourrait comprendre en particulier la réhabilitation de bâtiments publics particulièrement énergivores comme la Salle Decrombecque, et la révision accélérée des éclairages publics qui pourraient ainsi voir leur consommation réduite des trois quarts,

- la création d'une véritable salle de spectacle (qui avait été promise et qui semble abandonnée) en lieu et place de la seule rénovation de l'espace Bouteiller. Un tel projet offrirait à notre territoire une dimension culturelle nouvelle, en phase avec son label "Ville d'art et d'histoire",

- la mise en place d'un programme complet d'équipements consacrés à la propreté de la ville,

- après une vraie concertation, la refonte complète du projet de vestiaires du stade, pour qu'il réponde aux besoins réels des associations de la ville,

- l'élaboration d'un véritable schéma de circulations douces, pour une meilleure cohabitation de toutes les mobilités.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive, mais elle constitue autant de projets, pour lesquels notre groupe plaide et plaidera, afin que Chantilly sorte d'une dimension comptable étriquée, et accepte enfin d'inscrire la politique municipale dans une logique de préparation et de co-construction d'un avenir commun, équilibré et ambitieux, durable et solidaire.

Xavier Boulet, Bénédicte Goualin, Nathalie Schuhmacher, Thierry Marbach
Le Groupe Oser Chantilly

Recrutement controversé à la direction de la médiathèque

Après le départ en retraite de la directrice (grade de bibliothécaire principal, cadre de catégorie A de la fonction publique, donc obligatoirement diplômé et formé au métier de responsable des bibliothèques), le poste de direction de la médiathèque était vacant.

Nous nous étonnons que la municipalité ait supprimé ce cadre d'emploi parfaitement adapté pour créer un poste inférieur de contractuel de niveau B ne nécessitant ni diplôme professionnel ni expérience en bibliothèque, ni même en métiers du livre (documentaliste...). Notre médiathèque a donc perdu à la fois une professionnelle de la lecture publique et le seul cadre supérieur qu'elle possédait.

Les usagers et les Cantiliens attendaient logiquement un(e) responsable spécialisé(e) en bibliothèque à sa direction. L'expertise-métier et l'expérience de terrain nécessaires à la bonne marche d'une médiathèque de la taille de la nôtre et au rayonnement reconnu dans les alentours ne s'improvisent pas.

A une époque où les écrans et l'informatique règnent, la défense du livre et des innombrables bienfaits de la lecture, aux côtés des autres supports culturels de musique et de cinéma, est un sujet que les bibliothécaires maîtrisent parfaitement. Alors pourquoi ne pas avoir pris le temps de trouver pour la direction de notre médiathèque une personne ayant déjà travaillé en bibliothèque ?

Engagerait-on quelqu'un sans diplôme professionnel à la tête du service finances/comptabilité ? C'est dire le manque de considération de la municipalité pour cet équipement cher aux cœurs des usagers.

Conseil municipal de janvier : réponses à mes questions diverses

Le Maire n'exclut pas de passer de la vidéosurveillance à la vidéoverbalisation au "stop" de la rue des Jardins alors qu'il faut s'avancer pour bénéficier de la visibilité requise. Assassinat contraventionnel qui fâcherait les automobilistes électeurs !

On apprend que les Cantiliens de plus de 69 ans seront consultés entre le maintien des colis à Noël et l'émission de chèques-cadeaux auprès des commerçants locaux. Les habitants sont enfin entendus : un aubus sera implanté face à l'ancienne pharmacie du quartier Verdun.

Par ailleurs, Madame le Maire adresse, de façon sélective, ses vœux sur des cartes luxueuses, aux personnes "qui comptent" et ce, en période de restrictions financières. Gratuit à un prix !

Pierre-Étienne Bouchet
Groupe "Chantilly plurielle"

06.03.27.53.71
pe559@live.fr

Sortir à CHANTILLY

mars

Du 4 mars au 21 mai 2023 au Château

- . Exposition "Visages des guerres de religion"
- . Exposition "Cabinet des leures"

Les 1, 4, 7, 13, 15, 21, 30 et 31 mars

Réunions de Courses

Les mercredis de la médiathèque

- . 1^{er} mars à 10h30 : Bébés lecteurs (- 3 ans)
 - . 8 mars à 16h30 : Découverte sonore (+ 3 ans)
 - . 15 mars à 16h30 : Heure du conte (+ 3 ans)
 - . 22 mars à 16h30 : English storytime (+ 3 ans)
- Gratuit, Bébés lecteurs réservation au 03 44 57 20 56

Jeudi 2 mars

9h à 12h Les rencontres des terres d'industrie Mairie

Samedi 4 mars

- . 15h Conférence de l'Association de Sauvegarde de Chantilly et de son Environnement "La ligne Chauvineau, défense de Chantilly" par Frédéric Gondron, Mairie
- . 20h Loto du Comité des fêtes Espace Bouteiller (ouverture des portes à 18h45)

Dimanche 5 mars

- . 10h45 Dans le cadre du "Ciné p'tit déj", le cinéma présente "Vive le vent d'hiver", séance adaptée aux très jeunes spectateurs, Cinéma Elysée

Jeudi 9 mars

20h Réunion du Conseil municipal Mairie

Samedi 11 mars

- . 11h30 Journée en hommage aux victimes des attentats Monument aux morts
- . 19h Spectacle de l'AMC Espace Bouteiller

Vendredi 17 mars

14h à 18h Don du sang Espace Bouteiller

Samedi 18 mars

- . 9h15 à 19h "Salon Équitudes", rendez-vous entre cavaliers professionnels, amateurs, étudiants des métiers liés au cheval Grandes Écuries
- . 10h à 12h30, 2^{ème} édition "Rencontre des Langues de Chantilly" Médiathèque
- . 14h Carnaval de Chantilly Départ place Omer Vallon
- . 16h30 Concert "Nos adhérents live à la bib" avec le groupe ADAM, Chansons françaises écrites et composées par le groupe (gratuit, entrée libre) Médiathèque

Dimanche 19 mars

- . 10h45 Dans le cadre du "Ciné p'tit déj", le cinéma présente "Vive le vent d'hiver", durée 44 minutes, séance de cinéma adaptée aux très jeunes spectateurs, Cinéma Elysée

Mercredi 22 mars

20h15, le cinéma Elysée propose, en partenariat avec l'Opéra Nationale de Paris, l'opéra "TURANDOT"

Samedi 25 mars

. A partir de 14h Course "Just Be ! La bipolarité sans tabou", course solidaire pour la prévention de la santé mentale Départ école Paul Cézanne
infos : chantillyathle@gmail.com

. 17h30 Conférence de l'Université pour Tous "Les jeux vidéo sont-ils des œuvres d'art ?" par Raphaël Duprez, Espace Bouteiller

Samedi 25 et dimanche 26 mars

17^{ème} salon "Vins et Accords Gourmands" Hippodrome de Chantilly

Samedi 25 mars 2023 de 10h à 20h
Dimanche 26 mars 2023 de 10h à 18h

Verre en vente sur place 2€

Entrée gratuite pour 2 personnes
sur présentation de ce coupon

. Concert Le Ménestrel fête ses 50 ans Dome des Grandes Écuries (samedi à 20h45, dimanche à 17h)

. A partir de 7h30 Concours d'Obéissance au Club canin

Lundi 27 mars

19h Requiem de Gabriel Fauré la chorale de Winchester College Église St Peter's

Dimanche 26 mars

. 14h30 Thé dansant du Comité de fêtes Espace Bouteiller

Mercredi 29 mars

20h Conférence le Valois Monarchique "Louis-Philippe, le dernier roi des français", père du Duc d'Aumale par Arnaud Teyssier Mairie

31 mars au 2 avril

Concerts piano Coups de cœur Maria JoAo Pires Grandes Ecuries

avril

Tout le mois au Château

Expositions "La création du cabinet des livres, hommage au duc d'Aumale", "Visages des guerres de religion", "Cabinet des leures"

Jusqu'au 3 septembre au musée de la dentelle

Exposition temporaire "Faire passer le jour" en collaboration avec le FRAC Picardie (entrée 5€)

Du 1^{er} au 29 avril

Focus sur l'Italie : sélection de documents, animations...
Programme complet sur www.mediathedechantilly.fr

Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril

. Salon du chocolat (samedi de 10h à 18h30, dimanche de 10h à 18h) Espace Bouteiller

. Journées des Métiers d'Art, visites des collections, démonstrations par les dentellières du musée, rencontre avec Florence Cosnefroy et Evelyne Simonin de l'exposition "Faire passer le jour",
infos sur www.chantilly-dentelle.com (gratuit pour les JMA)

Avez-vous lu le dernier numéro des Cahiers de Chantilly ?

En décembre dernier, le Département d'Histoire Locale du Centre culturel a fait paraître le nouveau numéro des Cahiers de Chantilly. Pour ce numéro 15, les auteurs nous proposent comme chaque fois des articles sur des thèmes inédits ou sur des sujets abordés sous un angle nouveau. Chacun est traité avec une grande rigueur scientifique mais de manière abordable pour tous les curieux et les passionnés d'histoire.

Dans ce numéro : avec Yves Buck, comprenez l'"enfer du décor" des canaux de Chantilly ; suivez les pérégrinations des collections du musée Condé pendant la Seconde Guerre mondiale avec Nicole Garnier ; découvrez le terrifiant processus de spoliation des biens juifs à Lamorlaye pendant l'Occupation avec Sylvine Cros, Anne Dezobry et Lucienne Jean et enfin décryptez une caricature du duc d'Aumale avec Sarah Gillois.

17 €. En vente au Centre culturel, à la librairie Entre les lignes et à l'Office de Tourisme.

Samedi 1^{er} avril

. 17h30 Conférence de l'Université Pour Tous "Evolution de la criminalité féminine en France, marqueur des changements de la société" par Michèle Agrapart Mairie

Dimanche 2 avril

. 10h45 Dans le cadre du "Ciné p'tit déj", le cinéma présente "Superasticot", séance de cinéma adaptée aux très jeunes spectateurs Cinéma Elysée

Les 3, 5, 11, 17 et 28 avril

Réunions de Courses

Les mercredis de la médiathèque

- . 5 avril à 10h30 : Bébés lecteurs (- 3 ans, sur résa)
- . 5 avril à 16h30 : English storytime (+ 3 ans)
- . 12 avril à 16h30 : Découverte sonore (+ de 3 ans)

Les 9, 27, 29 et 30 avril

14h30 Spectacle équestre "Totem" Grandes Écuries

Visites d'Art et d'Histoire

- . Dimanche 9 avril à 15h, Randonnée historique en forêt de Chantilly, RDV Table de Montgresin
- . Dimanche 16 avril à 15h, L'Église Notre Dame, de la nef au clocher RDV devant l'église
- . Dimanche 23 avril à 15h, Dans les pas de Le Nôtre, à la découverte du patrimoine hydraulique de Chantilly RDV à l'Office de tourisme
- . Dimanche 30 avril à 15h La pharmacie Condé RDV place Versepuy devant la Fondation Condé (6€/pers., pas de réservation)

Mercredi 12 avril

20h15, le cinéma Elysée propose, en partenariat avec l'Opéra National de Paris, le ballet "Cendrillon"

Samedi 15 et dimanche 16 avril

A partir de 7h30 Concours Agility Club Canin

Samedi 15 avril

10h à 17h Brocante de livres d'occasion Église St Peter's

Dimanche 16 avril

16h : Rencontre avec les artistes Claire Poisson et Dominique Kermene de l'exposition "Faire passer le jour" musée de la dentelle (5€)

Du lundi 17 au vendredi 28 avril

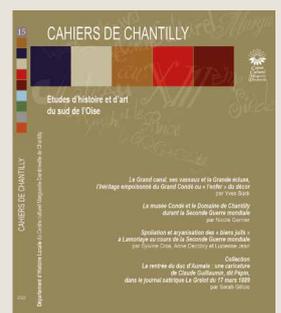
Anim'Ados, programme complet des vacances sur www.ville-chantilly.fr (animations pour 12/17 ans)

Du 20 au 23 avril

Course Race Across Paris, <https://paris.raceacross.cc>

Jeudi 27 avril

19h45, le cinéma Elysée propose, en partenariat avec l'Opéra National de Paris, l'opéra "Les noces de Figaro"



Retrouvez-nous sur

